



## Comité Social d'Administration de Réseau Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information Déclaration liminaire

12 mars 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'ordre du jour et les présentations communiquées en amont de cette séance ne manquent pas d'intérêt et ont pour vertu commune d'aborder les sujets les plus consensuels et des projets dans leur phase optimiste. Les élus UNSA Défense réagiront et demanderont les éventuelles précisions au fil des présentations.

Nous sommes en revanche extrêmement surpris de l'absence de points majeurs qui marquent pourtant fortement le quotidien des dirisiens en ce début d'année 2024 :

- Dissolutions et réorganisations d'établissements : comment s'engagent les manœuvres RH, le reclassement des agents, quelles sont les premières réussites, les premières difficultés ?
- Comment soulager la pression sans cesse grandissante sur certaines entités ? Les échanges autour de ce point se succèdent au fil des années autour de cette table et ont parfois permis de trouver des solutions.
- Désengagement des GSBdD dans la gestion de proximité RH sur fond d'expérimentations hasardeuses. Les ressources investies par les chaînes d'emploi il y a bientôt quinze ans reviennent avec une moins-value prodigieuse !
- Réciproquement, faut-il s'attendre à un phénomène similaire dans le soutien SIC de proximité ? Certains établissements sont d'ores et déjà dotés d'effectifs supérieurs à ceux de leur CIRISI de soutien ...
- Les contractuels de la filière numérique ont débuté l'année en prenant connaissance avec un certain intérêt de la note de la première ministre mettant en place un référentiel de rémunération. Les remous ne manquent pas de remonter tant vers les représentants des personnels que vers les échelons de commandement. L'UNSA Défense n'est toutefois pas dupe de la dimension politique de cette note qui ressemble à s'y méprendre à une peau de banane glissée sous les pieds de son successeur ! C'est un sujet dont il faudra pourtant débattre au sein de notre comité.

Alors certes, le dialogue social ne suffit pas toujours à lever les obstacles, mais le déni y mènera encore moins. Une approche lucide et une volonté commune d'aborder des points durs ont permis par le passé d'améliorer certaines situations.

Nous vous remercions de votre attention.

